

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY**

Avis public d'entrée en vigueur

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2023, la Municipalité du Village de North Hatley a adopté le règlement intitulé « Règlement 2023-734 amendant le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes »

Ce règlement a pour objet de modifier les pénalités applicables en cas d'infraction et d'augmenter le tarif des lavages, le tout conformément à la résolution adoptée le 2 mars 2023 par la Régie du Parc Régional Massawippi;

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité : www.northhatley.org/fr/.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 4 AVRIL 2023.

Bruno Bélisle
Directeur général adjoint